



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/4/G/3
12 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ESPAGNOL

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Quatrième session
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**APPLICATION DE LA RÉOLUTION 60/251 DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 15 MARS 2006, INTITULÉE
«CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME»**

**Note verbale datée du 16 février 2007, adressée au Haut-Commissariat des
Nations Unies aux droits de l'homme par la Mission permanente de Cuba
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève**

La Mission permanente de Cuba auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales ayant leur siège en Suisse présente ses compliments à la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et au secrétariat du Conseil des droits de l'homme, et a l'honneur de leur faire tenir ci-joint les versions espagnole, anglaise et française du document intitulé «Cuba et les droits de l'homme»^{*}.

La Mission permanente demande que le document considéré soit publié en tant que document officiel de la quatrième session du Conseil des droits de l'homme. La Mission permanente de Cuba souhaiterait que ledit document soit distribué à toutes les procédures spéciales du Conseil et publié sur le site Web créé en vue de la quatrième session du Conseil.

^{*} Le document envoyé par la Mission permanente de Cuba (plus de 380 pages) dépassant de beaucoup la limite fixée ne pourra pas être reproduit avec la présente note verbale. Il peut être consulté au secrétariat du Conseil des droits de l'homme, dans les langues dans lesquelles il a été présenté (anglais, français et espagnol). On trouvera en annexe à la présente note verbale la table des matières du document considéré.

Annexe

CUBA ET LES DROITS DE L'HOMME (LIVRE BLANC 2006)

Introduction

TABLE DES MATIÈRES COMPLÈTE

PREMIÈRE PARTIE

**LA RECRUDESCENCE DE LA POLITIQUE D'HOSTILITÉ, DE BLOCUS
ET D'AGRESSION SUIVIE CONTRE LE PEUPLE CUBAIN PAR
L'ADMINISTRATION BUSH. UNE MENACE GRAVE CONTRE
LES DROITS DE L'HOMME DES CUBAINS**

Chapitre 1: L'hostilité et les agressions du Gouvernement des États-Unis atteignent des niveaux sans précédent alors que Cuba et les États-Unis ne sont pas ouvertement en guerre.

Chapitre 2: Un nouveau programme impérialiste en vue de dominer la nation cubaine et la recoloniser.

Chapitre 3: Le soutien et/ou l'impunité accordés par les administrations des États-Unis successives aux auteurs des actes terroristes contre Cuba.

Chapitre 4: Les droits humains de cinq jeunes combattants antiterroristes cubains, injustement incarcérés aux États-Unis, et ceux de leurs familles sont grossièrement violés pour d'infâmes motivations politiques.

Chapitre 5: Les États-Unis ne cessent de recruter, de financer et d'utiliser toujours plus de mercenaires en vue de miner l'autodétermination du peuple cubain.

Chapitre 6: L'agression radioélectronique des États-Unis contre Cuba.

DEUXIÈME PARTIE

**LA MANIGANCE ANTICUBAINE DES ÉTATS-UNIS EN MATIÈRE DE
DROITS DE L'HOMME: FABRIQUER DE TOUTES PIÈCES UN
PRÉTEXTE MENSONGER POUR POUVOIR POURSUIVRE
LEUR POLITIQUE D'HOSTILITÉ, DE BLOCUS ET
D'AGRESSION CONTRE LE PEUPLE CUBAIN**

Chapitre 1: Bien que les peuples et de nombreux gouvernements du monde s'y opposent, les États-Unis s'entêtent à manipuler les travaux de la Commission des droits de l'homme dans le cadre de leur politique anticubaine.

Chapitre 2: Les mécanismes intergouvernementaux des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme ont été séquestrés par les États-Unis et leurs proches alliés et convertis en instruments de pression pour imposer leur politique de domination mondiale.

Chapitre 3: Malgré l'injuste manœuvre anticubaine que les États-Unis imposent à la CDH, Cuba continue de respecter son engagement de coopération avec tous les mécanismes non discriminatoires en matière de droits de l'homme.

Annexe 1: Déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République de Cuba après les élections des membres du Conseil des droits de l'homme (le 9 mai 2006).

Annexe 2: Déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République de Cuba (le 28 février 2006).

TROISIÈME PARTIE

CUBA FAIT FACE AUX DIFFICULTÉS ET AUX DÉFIS QU'ON LUI IMPOSE DE L'EXTÉRIEUR ET CONTINUE DE METTRE EN PLACE UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE, PLUS JUSTE, PLUS PARTICIPATIVE, PLUS ÉQUITABLE ET PLUS SOLIDAIRE

Chapitre 1: Le système démocratique mis en place par le peuple cubain en toute souveraineté.

Chapitre 2: Les garanties des droits civils et politiques dans la législation nationale cubaine.

Chapitre 3: Une année féconde en réalisations, malgré les difficultés à renverser et les défis à relever.

Chapitre 4: L'éducation, une révolution dans la Révolution. L'éducation, la culture et le sport au service de tous les Cubains.

Chapitre 5: Un système de santé toujours plus efficace et plus proche, et mieux adapté aux besoins de chacun.

Chapitre 6: Faire des prisons de vrais centres d'éducation et d'amélioration de l'être humain.

Chapitre 7: Le plein emploi. L'assistance et la sécurité sociales garanties à tous les Cubains.

Chapitre 8: Cuba partage ses acquis et ses ressources avec d'autres peuples du monde pour contribuer à atteindre l'objectif de «Tous les droits de l'homme pour tous».

QUATRIÈME PARTIE

LE BLOCUS APPLIQUÉ PAR LES ÉTATS-UNIS, VIOLATION MASSIVE ET SYSTÉMATIQUE DES DROITS DE L'HOMME DU PEUPLE CUBAIN

Chapitre 1: Nouvelles actions aggravant le blocus économique, commercial et financier génocide imposé au peuple cubain.

Chapitre 2: La manipulation politique des relations migratoires bilatérales par les différentes administrations des États-Unis. Le Président Bush s'en prend aux familles cubaines et prohibe la poursuite des maigres échanges savants, culturels et éducationnels entre les peuples des États-Unis et de Cuba.

CINQUIÈME PARTIE

GRAVES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES PAR LES ÉTATS-UNIS SOUS PRÉTEXTE DE COMBATTRE LE TERRORISME INTERNATIONAL

Chapitre 1: Un vrai «trou noir» moral et juridique sur le territoire occupé illégalement à Guantanamo par la base navale des États-Unis.

Chapitre 2: Les États-Unis: l'administration Bush renforce les pratiques systématiques et massives de violation des droits de l'homme sous prétexte de sa baptisée guerre globale contre le terrorisme.
